



« Mon expérience avec les chiens de protection »

Randonneurs, trailers, vététistes, cavaliers, ... votre expérience nous est indispensable !

Avec le développement de la présence des loups et de la prédation sur les troupeaux, vous avez sûrement eu l'occasion de rencontrer des **chiens de protection** des troupeaux.

Leur fonction est d'aider les éleveurs et les bergers pour la protection des troupeaux, en intervenant de manière autonome que ces derniers soient présents ou absents :

Soucieux de la bonne entente entre utilisateurs des espaces pastoraux, nous travaillons afin d'améliorer la cohabitation entre les activités des éleveurs et les activités de pleine nature.

Ce questionnaire est la principale source de recensement des incidents.

Ils remontent ainsi aux services pastoraux et aux services de l'État et leur permettent de traiter les incidents et intervenir localement. Pour cela, nous avons besoin de comprendre le déroulement de vos rencontres avec les chiens de protection.

Partagez votre expérience, via le questionnaire en ligne à l'adresse <https://urlz.fr/9Seq> ou en flashant le code QR ci-dessous. (Environ 10 minutes).



Le chien de protection - À retenir.

SON RÔLE : PROTÉGER les troupeaux de la prédation (loups, lynx, chiens); de jour comme de nuit, en alpage ou plus proche des villages. Les chiens sont souvent plusieurs, notamment pour faire face à des meutes de loups.

SON FONCTIONNEMENT :

- 1: Il court et approche pour identifier ce qu'il peut considérer comme une menace.
- 2: Il aboie pour alerter et DISSUADER
- 3: Pour vous identifier, le chien peut avoir besoin de s'approcher pour vous sentir.
- 4: La vitesse de déplacement est perçue comme une menace.

COMPORTEMENTS À ADOPTER LORS D'UNE RENCONTRE :

- 1: Dans la mesure du possible, contournez largement le troupeau sans vous mettre en danger,
- 2: Signalez-vous pour ne pas surprendre le chien (« salut le chien », sans crier):



Si le chien approche : arrêtez-vous ou avancez doucement (mais pas vers le chien directement), ne le fixez pas dans les yeux, parlez-lui calmement. Gardez votre calme. Avec les bâtons de marche : prenez-les dans une main, orientez-les vers le bas. Surtout, ne les brandissez pas.



En vélo : Descendez du vélo le plus tôt possible, mettez le vélo entre vous et le chien et avancez à pied avec votre vélo.



Chien de compagnie : pour votre sécurité, nous vous conseillons **de ne pas l'emmener avec vous en alpage.** Dans le cas contraire, tenez-le en laisse et si un chien de protection vient à son contact, **lâchez-le** et laissez-les interagir. Ne prenez pas votre chien dans vos bras.
Le chien finira par retourner à son troupeau

Pour en savoir plus sur le pastoralisme les chiens de protection :

Réseau Pastoral : www.pasto-kezako.fr

DREAL AuRA : <https://urlz.fr/cplo>



Pour connaître la localisation des troupeaux protégé par des chiens de protection

